

Direction de la santé publique
et de la prévoyance sociale
du canton de Berne
M. Philippe Perrenoud
Rathausgasse 1
3011 Berne

La Neuveville, le 1^{er} décembre 2011

Pérennisation de l'AEMO Jura bernois

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Au mois de janvier 2010, vous avez signé avec l'Association des oeuvres d'utilité publique du Jura bernois (AOUP) et le Conseil du Jura bernois (CJB) un contrat visant à financer un service d'Action éducative en milieu ouvert (AEMO) pendant une phase-pilote de deux ans. Les activités de l'AEMO Jura bernois ont démarré à l'automne 2010 et vous allez devoir décider l'année prochaine de la poursuite du projet ou de son arrêt.

Dans le concept qu'il vous avait remis avec la demande de création d'une AEMO, le CJB avait détaillé les effets attendus. Il avait notamment estimé que deux placements évités représentaient une économie équivalente aux coûts annuels de fonctionnement de cette structure. En étudiant le rapport du 30 septembre 2011 sur la première année d'activité de l'AEMO, le CJB relève que le recours à l'AEMO en tant qu'alternative au placement a été évoqué dans 21 cas. En outre, cette fonction d'alternative est évidente dans 6 cas en amont (placement évité) et 2 cas en aval (durée du placement raccourcie grâce à un accompagnement AEMO transitoire). C'est un constat réjouissant mais également inattendu de par son ampleur.

En conséquence, le CJB a conclu, dans sa séance du 30 novembre 2011, que la preuve du besoin et de l'utilité a été faite, et il vous demande d'assurer la poursuite du projet ainsi que sa consolidation financière.

Nous relevons par ailleurs que l'AEMO fait face déjà maintenant à une liste d'attente d'une vingtaine de familles. C'est pour cette raison que l'institution n'a plus fait de publicité, puisqu'il faut actuellement patienter au minimum 3 mois avant de pouvoir obtenir un premier entretien.

Lors de la rédaction du concept, nous avons calculé la dotation en faisant la proportion avec l'AEMO du canton du Jura. Or, cette AEMO s'est récemment agrandie d'un poste à temps complet. Cela indique à nos yeux qu'il doit y avoir une marge de progression pour l'AEMO Jura bernois, même si nous sommes conscients de la situation financière du canton. Toutefois, cette augmentation des ressources en personnel ne devrait pas augmenter le budget global de la SAP, puisque de nombreux placements extrêmement onéreux pourraient être évités. Il devrait dès lors être possible de dégager des ressources à l'intérieur de la Direction.

En vous souhaitant bonne réception de notre courrier et en vous remerciant par avance de la bonne suite que vous saurez lui donner, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :

Le secrétaire général :

Manfred BÜHLER

Fabian GREUB